

Montréal, le 24 novembre 2016

Madame Marcela Ferrada-Videla
Directrice adjointe des soins infirmiers - volet pratiques professionnelles
Direction des soins infirmiers

Madame Marise Guidon
Directrice adjointe de l'enseignement universitaire et de la recherche
Volet social et multidisciplinaire

Monsieur Louis Rocheleau, Directeur adjoint - volet des pratiques professionnelles
Direction des services multidisciplinaires

Madame Bonnie Swaine, codirectrice du Centre de recherche
interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR)

Objet : Processus de dépôt des demandes aux fondations CRDPM et LRH

Mesdames, Monsieur,

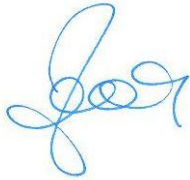
La présente correspondance a pour but de partager avec vous le processus que nous souhaitons mettre en place concernant le dépôt des demandes de soutien aux Fondations en DP.

Comme nous avons plusieurs besoins et demandes de soutien envers les Fondations et que les ressources dont disposent celles-ci sont limitées, nous avons privilégié établir un processus qui nous permettra de classer en ordre de priorité nos besoins et ainsi favoriser les fonds pour les attribuer aux projets prioritaires pour l'établissement plutôt que selon un mode chronologique.

Nous sommes conscients que certains besoins pourraient se présenter en cours d'année et c'est pour cela que nous vous proposons un calendrier de dépôt des demandes au Comité de gestion DITSADP en deux temps avec des dates limites préétablies :

	date limite de tombé 1	date limite de tombé 2
Réception des formulaires de demandes de fonds	15 janvier de chaque année (pour approbation finale en mars de l'année en cours)	1 ^{er} juin de chaque année (approbation finale en octobre de l'année en cours)
Approbation du comité de gestion DI-TSA-DP	fin janvier année en cours	début septembre année en cours
Réponse quant à l'acceptation des projets retenus	31 mars de chaque année	fin octobre de chaque année

Nous vous invitons donc à compléter une fiche synthèse pour chacune des demandes de soutien que vous pourriez avoir pour l'année 2017-18 et de la transmettre au comité de gestion DI-TSA-DP à l'adresse suivante direction.DI-TSA-DP.crlb@ssss.gouv.qc.ca d'ici le 15 janvier prochain. Nous demeurons disponibles pour toute question ou commentaire.



Nathalie Charbonneau,
Directrice adjointe continuum en déficience physique, 1re, 2e et 3e ligne

c. c. Maryse St-Onge, directrice des programmes DI-TSA-DP